

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE LIEVIN
COMMUNE DE VIMY

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N° 7

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du deux décembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Julien WOJCIESZAK, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Marie DECIMA, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Bernard VANDYCKE, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Philippe DEBAS, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Agnès LEVANT, Franck LODER.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Avenant à la délibération n°6 du conseil municipal du 01 octobre 2024 portant sur la vente des cinq logements rue Chanzy et du 1 bis rue de l'Egalité

Pour Rappel :

En date du 01 octobre 2024, le conseil municipal, par voix délibérative a validé la vente des cinq logements chanzy et du 1 bis rue de l'égalité.

Le vote a été établi comme suit :

1er vote : vente des logements

Pour : 19

Contre : 8 (Agnès LEVANT, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE).

Abstention : 0

2ème vote : choix du prestataire :

Pour la société KHEL : 14 (Christian PRIMONT, René HAUTECOEUR, Sylvie LANCRY, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Jean-Marie VERWAERDE, Laurent DEBLOCK, Françoise LOUVEAU, Michèle DRION, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY)

Pour Monsieur Eric François : 2 (Julien WOJCIESZAK, Bernard VANDYCKE)

Abstention : 5 (Franck LODER, Marie DECIMA, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Philippe DEBAS)

Ne prend pas part au vote : 6 (Agnès LEVANT, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE).

Par mail en date du 18 novembre 2024, Maître Avinée, notaire associé à Vimy, demande au conseil municipal de préciser que la vente des logements sera réalisée au profit de Khalid BOUKCHOUR.

« Monsieur le Maire

Je me permets de revenir vers vous concernant le projet de vente d'immeubles par la commune de VIMY

En effet, initialement l'offre a été faite en nom propre par Khalid BOUKCHOUR

Il est associé de la société KHEL mais il se porte bien acquéreur en son nom propre

Cette erreur matérielle peut-elle être corrigée lors de la prochaine délibération du conseil municipal ? »

A cet effet, le maire sollicite le conseil municipal pour valider la demande de Maître Avinée.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 7 (Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Evelyne NACHEL, Francis TILMANT, Jean-Paul WILQUIN, Doriane HARDY, Pascale FONTAINE)

Madame Agnès LEVANT ne prend pas part au vote.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Christian SPRIMONT

